

Synthèse du suivi du Plan France 2030

Région Ile-de-France

2011-2022

Les projets présentés dans ce document de synthèse proviennent des actions du Plan France 2030 intégrant les Programmes d'Investissements d'Avenir 1, 2, 3 & 4 relevant du domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur lesquels l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a été désignée comme opérateur par l'Etat.

Ces projets ont été retenus au titre de la région Ile-de-France, leur responsable exerçant leurs fonctions dans cette région. Les informations relatives à ces projets, et qui sont regroupées dans ce document, proviennent, sauf exception signalée, des comptes rendus scientifiques, des valeurs associées aux indicateurs et des relevés de dépenses fournis et éventuellement réactualisés par les bénéficiaires lors des campagnes de suivi de 2011 à 2022.

Chiffres clés

401 projets contractualisés et réalisés dans la région¹

- 64 nouveaux projets en 2022 dont 11 projets préfinancés
- 139 projets **clos soldés**²

4 835 M€ de financement sur la période 2011-2022

- Projets **actifs**³ : 3 182,8 M€ contractualisés
- Projets **clos non soldés**⁴ : 165,0 M€ contractualisés
- Projets **clos soldés** : 1 487,8 M€ décaissés

3 393,7 M€ décaissés par l'ANR

70,2 % de la dotation totale

318 M€ décaissés au cours de l'année 2022

Actions de Recherche, de formation, et de structuration

- 1 765,5 M€ de cofinancements
- 135 373 publications et ouvrages
- 2 515 thèses initiées
- 4 380 brevets déposés
- 1 008 start-up créées

Actions de valorisation

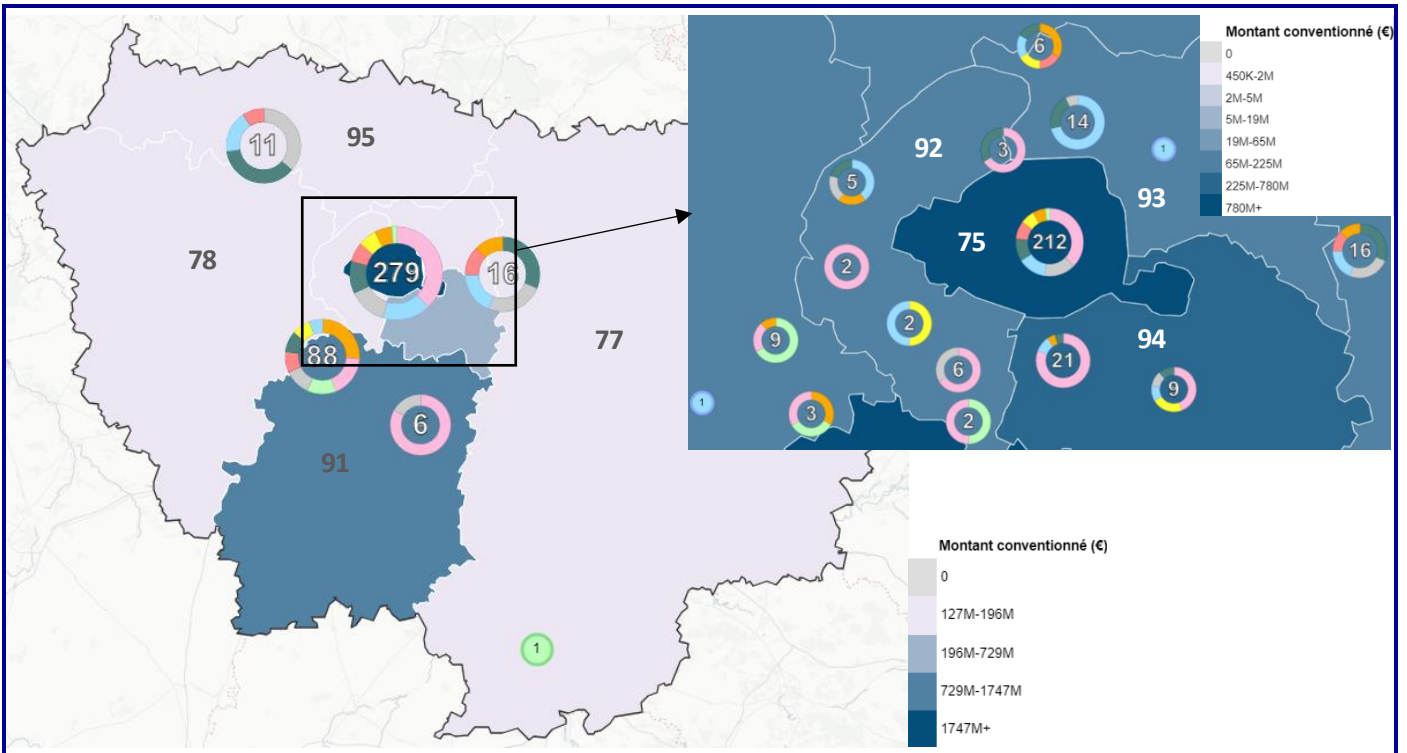
- 106,5 M€ de cofinancements
- 1 213 publications et ouvrages
- 197 thèses initiées
- 810 brevets déposés
- 139 start-up créées
- 595 projets de maturation

¹ Pour plus d'informations, se référer à la liste complète des projets de la région Ile-de-France en annexe de cette synthèse régionale et disponible sur le site internet de l'ANR (cf. rubrique « en savoir plus »)

² Un projet est **clos soldé** si sa date de fin est antérieure au 01/01/2023 et le montant de l'aide acquise attribué

³ Un projet est **actif** si sa date de fin est ultérieure au 31/12/2022

⁴ Un projet est **clos non soldé** si sa date de fin est antérieure au 01/01/2023 et le montant de l'aide acquise non attribué

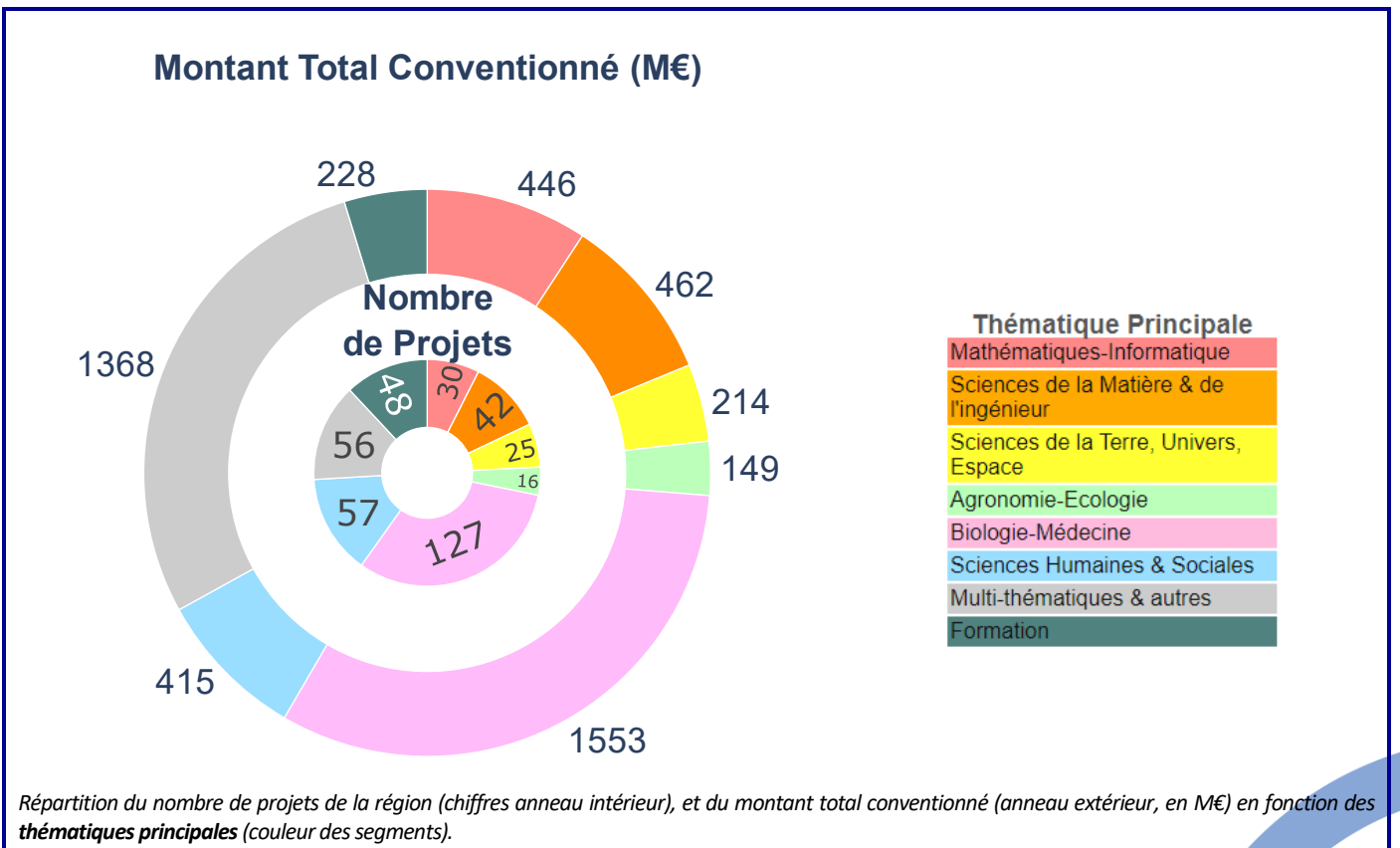


Localisation des 401 projets réalisés dans la région au 31/12/2022.

La valeur numérique indique le **nombre de projets** réalisés toutes actions confondues.

La couleur du département indique le **montant total conventionné**.

Répartition du nombre de projets de la région (chiffres anneau intérieur), et du montant total conventionné (anneau extérieur, en M€) en fonction des **thématiques principales** (couleur des segments, conformément à la légende du graphique ci-dessus).



Répartition du nombre de projets de la région (chiffres anneau intérieur), et du montant total conventionné (anneau extérieur, en M€) en fonction des **thématiques principales** (couleur des segments).

Budget et décaissements des projets de la région Ile-de-France

Projets actifs

Dotation totale (M€)	Décaissements durant l'année 2022 (M€)	Décaissements sur la période 2011-2022 (M€)	Part de la dotation totale décaissée (%)
3 182,8	282,6	1 765,5	55,5

Projets clos non soldés

Dotation initiale (M€)	Décaissements durant l'année 2022 (M€)	Décaissements sur la période 2011-2022 (M€)	Part de la dotation initiale décaissée (%)
165,0	0,3	140,4	85,1

Projets clos soldés

Dotation initiale (M€)	Décaissements durant l'année 2022 (M€)	Décaissements sur la période 2011-2022 (M€)	Part de la dotation initiale décaissée (%)
1 501,3	35,1	1 487,8	99,1

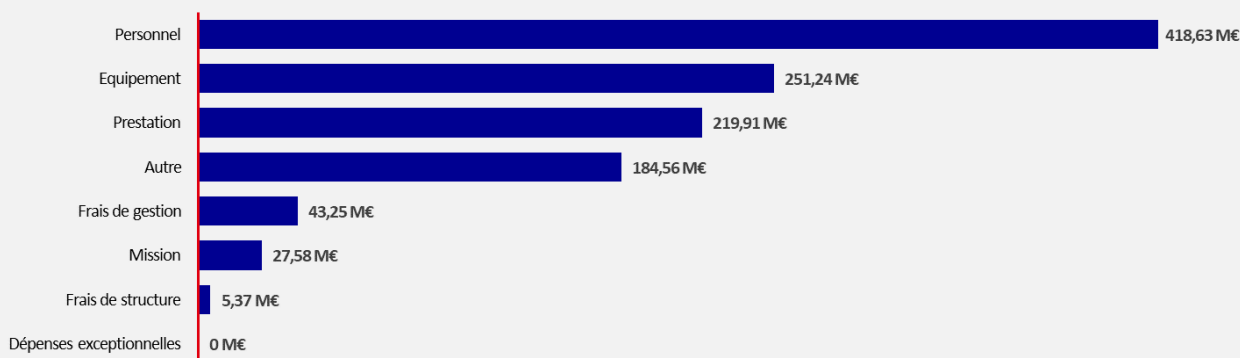
Le total des décaissements s'élève à près de 3 393,6 M€. La somme des décaissements cumulés représente 70,2 % de la dotation totale des projets.

Synthèse des projets financés dans le cadre des actions de recherche, formation et structuration

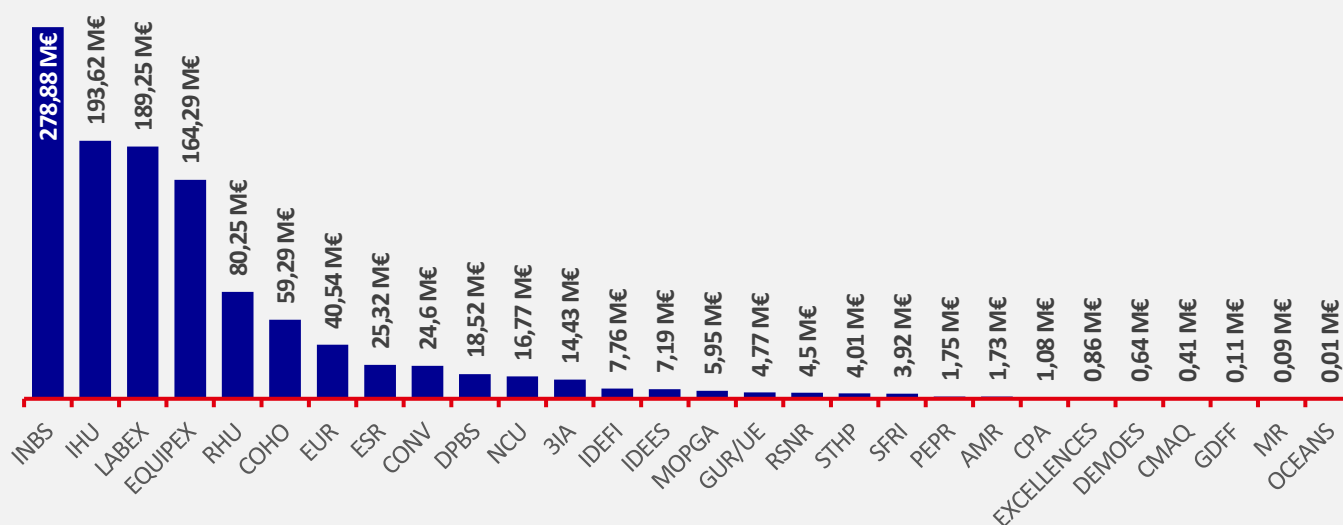
- ➔ Les **actions de recherche, de formation et de structuration** représentent l'ensemble des actions hors structures de valorisation.
- ➔ Les **cofinancements** sont des financements complémentaires obtenus par le projet hors apports des établissements partenaires. Ils correspondent à **l'effet levier**.
- ➔ Les informations présentées sont relatives à l'année civile 2022, excepté pour les actions DemoES, EUR, IDEFI, NCU et SFRI pour lesquelles l'analyse est réalisée en année universitaire.
- ➔ Les **données présentées** sont cumulées du début du projet jusqu'au 31/12/2022, ou jusqu'au 30/06/2022 pour les actions DemoES, EUR, IDEFI, NCU et SFRI.

1. Dépenses des projets de la région

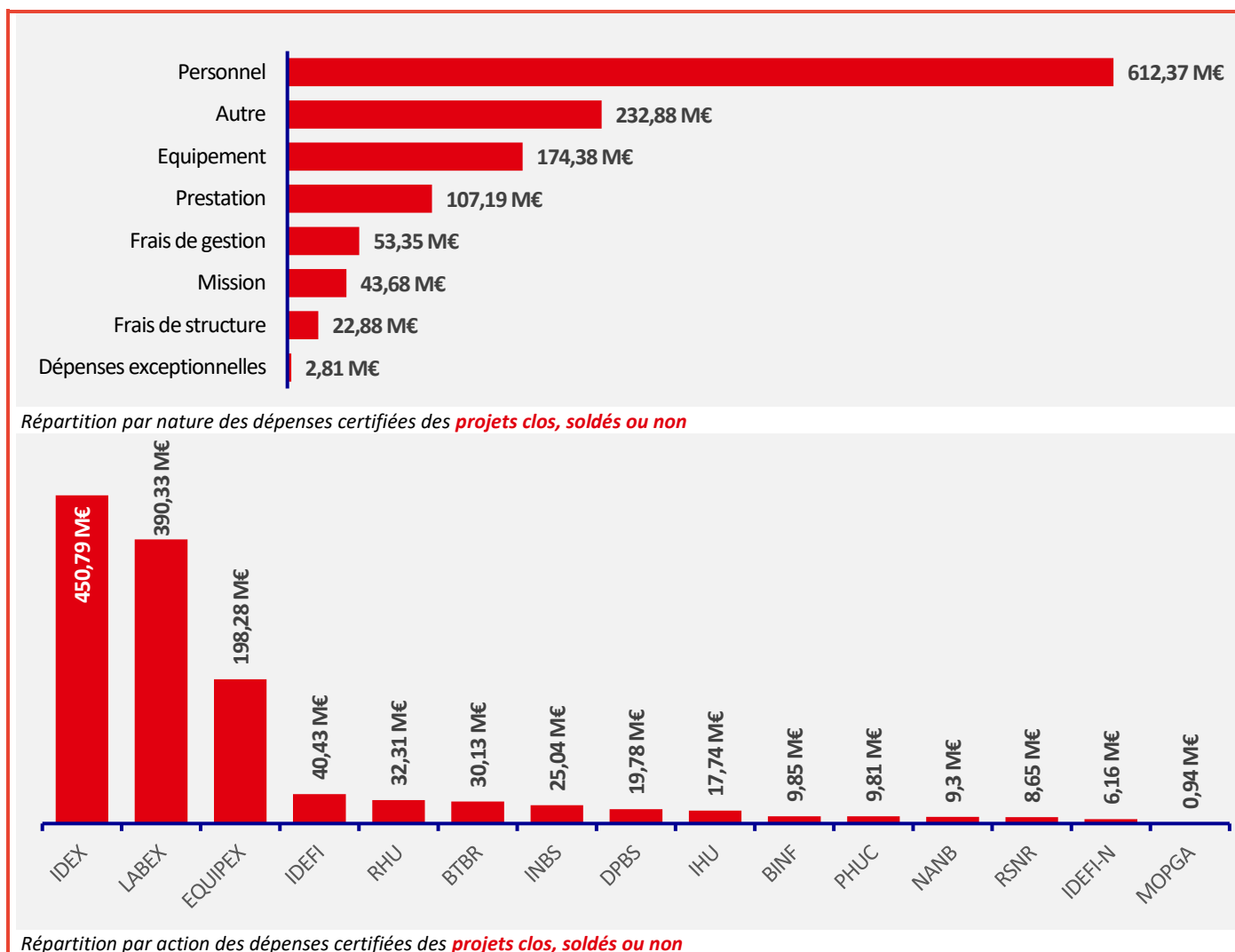
Sur la période 2011-2022, **2 400,1 M€ de dépenses** ont été certifiées pour l'ensemble des projets de la région. Cette somme représente **82,3 % des décaissements** effectués dans le cadre du Plan France 2030.



Répartition par nature des dépenses certifiées des **projets actifs**



Répartition par action des dépenses certifiées des **projets actifs**



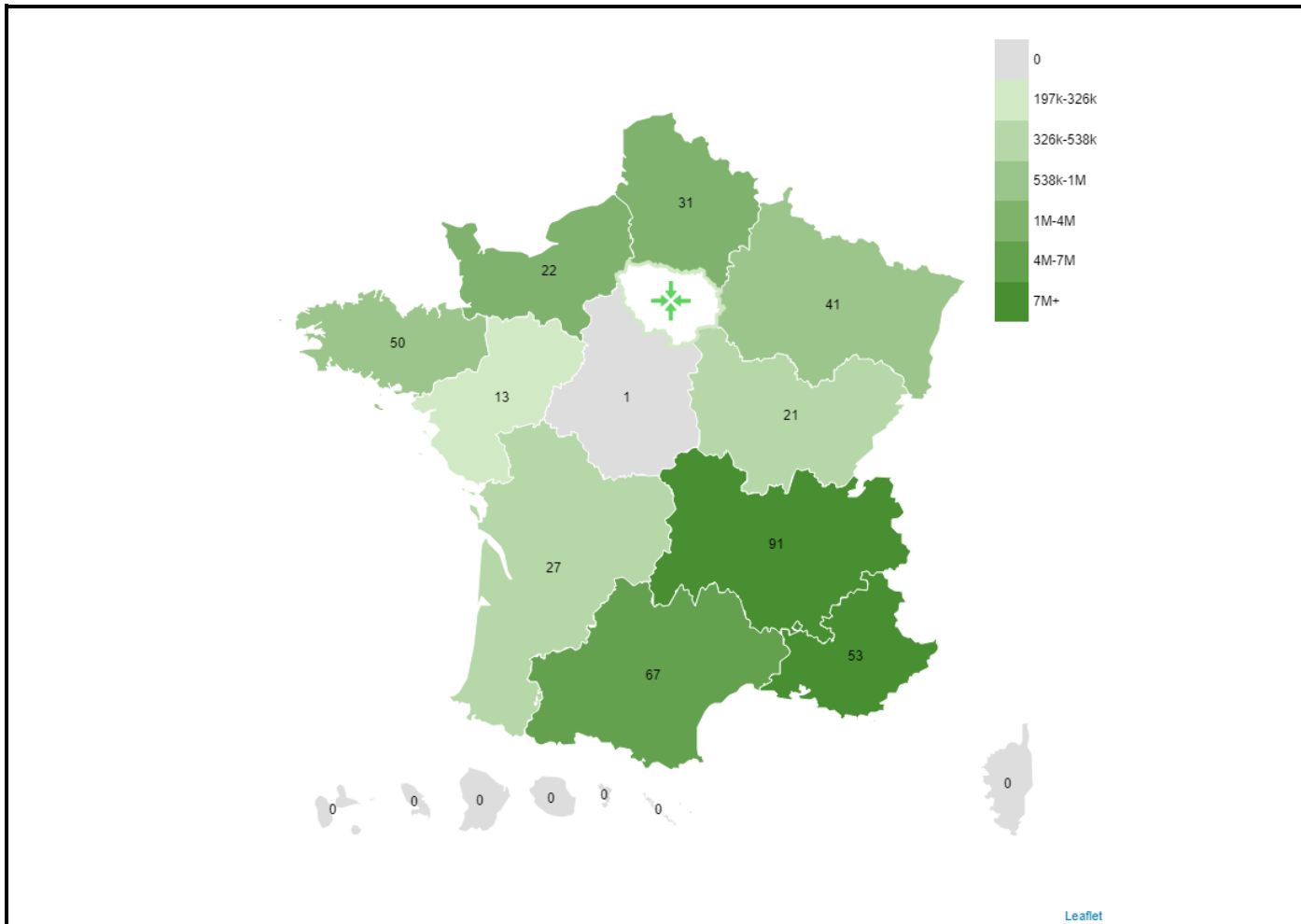
2. Partenariats et flux financiers des projets actifs

Durant l'année 2022, les financements du plan **France 2030** ont contribué à la dynamique de la recherche, de la formation et de la structuration au sein de la région. Au sein de la région, **229 projets actifs** ont établi **1 144 partenariats** avec **285 établissements partenaires** différents, pour un flux régional total de **158,1 M€**.

Au niveau inter-régional (et hors partenariats à l'étranger), la balance financière de la région est positive de **16,2 M€**. Celle-ci est établie :

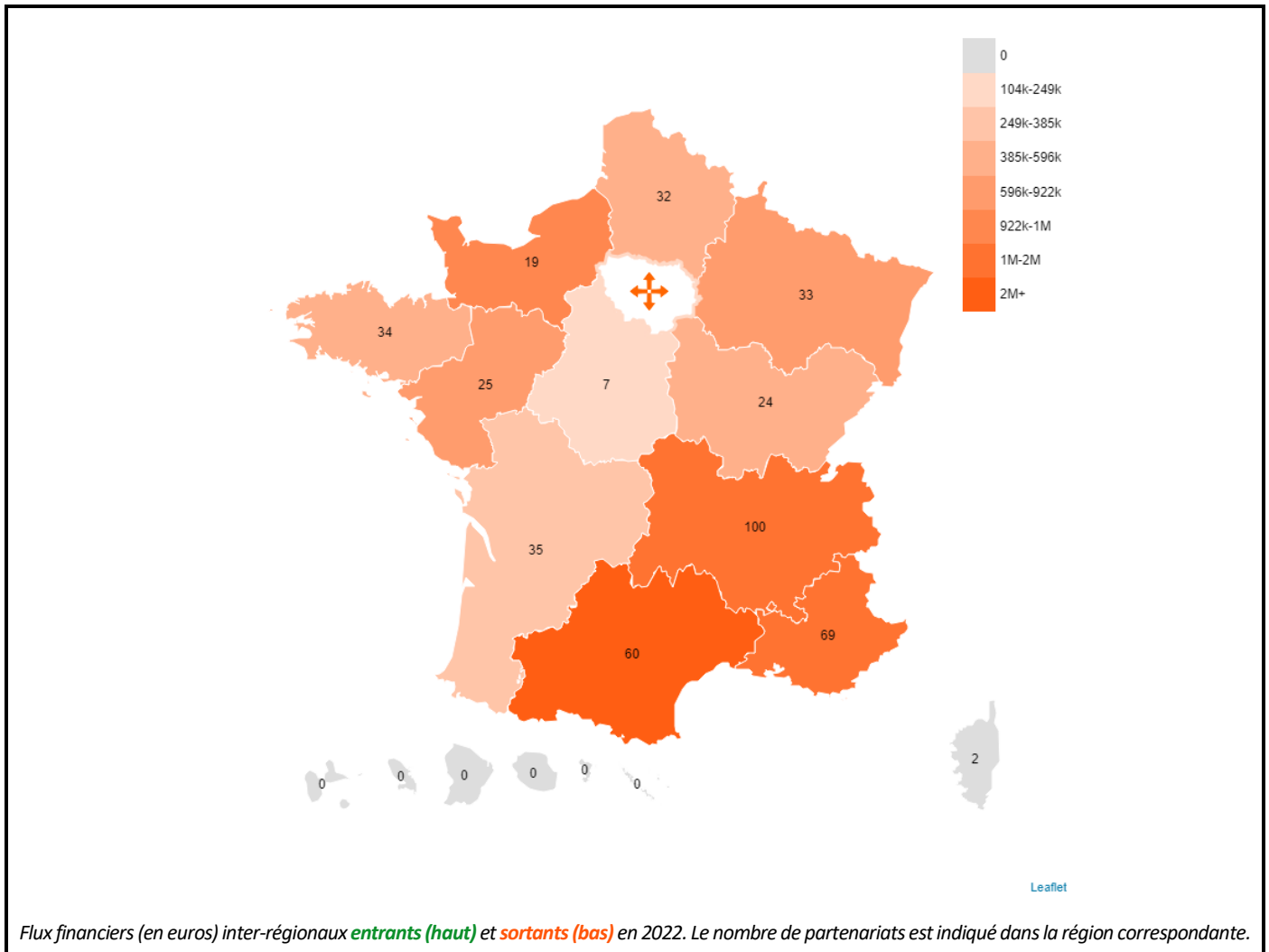
- Par **187 projets actifs** dans d'autres régions, ayant mis en place **417 partenariats** avec **295 établissements partenaires différents** de la région Ile-de-France et un flux entrant de **27,4 M€**
- Par **112 projets actifs** de la région Ile-de-France ayant mis en place **440 partenariats** avec **187 établissements partenaires différents** d'autres régions et un flux sortant de **11,2 M€**

Les deux cartes suivantes représentent les flux financiers et partenariats inter-régionaux entrants (**première carte, en vert**) et sortants (**seconde carte, en orange**), contribuant à cette balance financière. Les partenariats sont majoritairement établis avec les régions **Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur** pour les flux entrants et **Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie** pour les flux sortants.



Leaflet



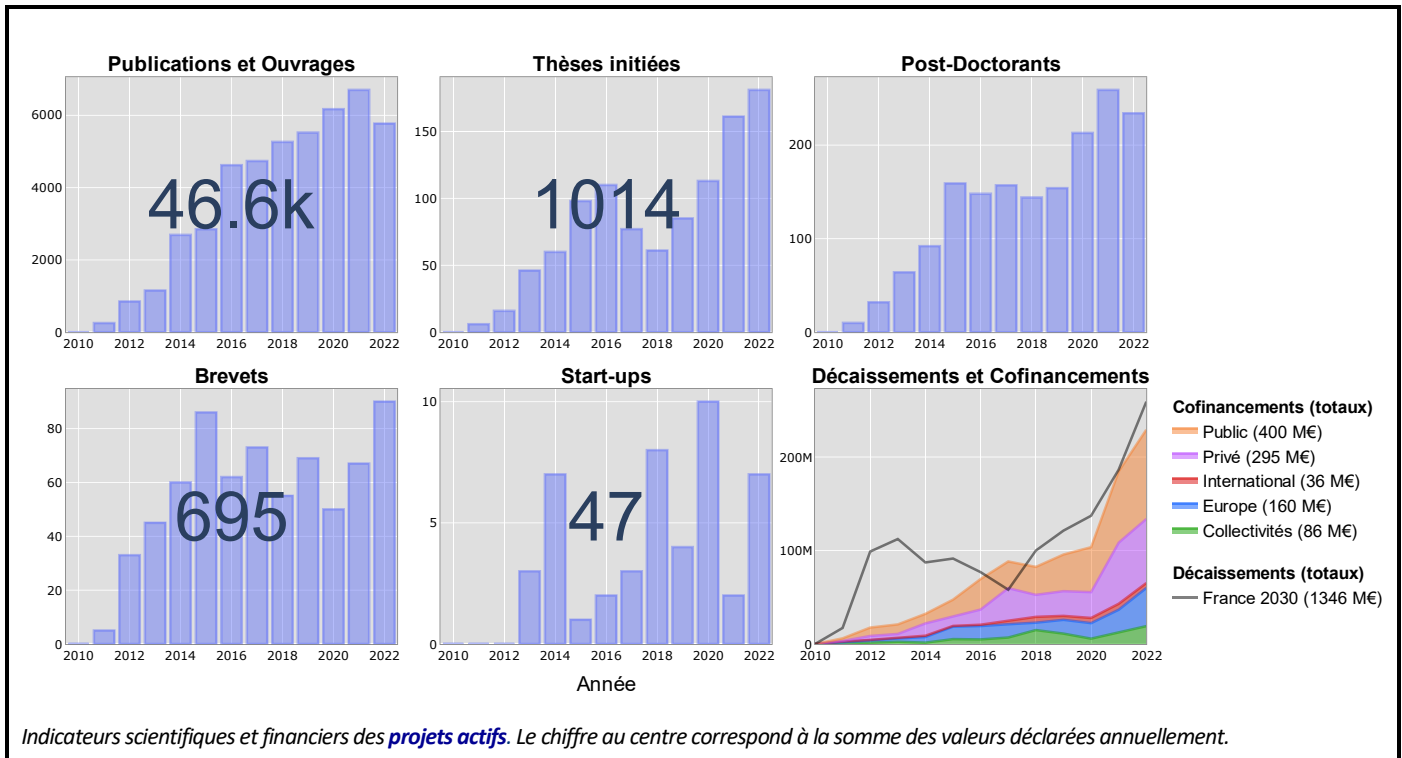


3. Principaux indicateurs des projets actifs

Durant l'année 2022, les financements du plan France 2030 aux **projets actifs** de la région ont eu l'impact suivant :

- 5 769 publications et ouvrages
- 181 thèses initiées
- 234 post-doctorants financés
- 90 brevets déposés et 7 start-up créées

Les **projets actifs** de la région ont perçu **229,2 M€ de cofinancements** au cours de l'année, et un total de **978,2 M€** sur la période 2011-2022. Cette somme représente **72,7 % de l'aide décaissée**.



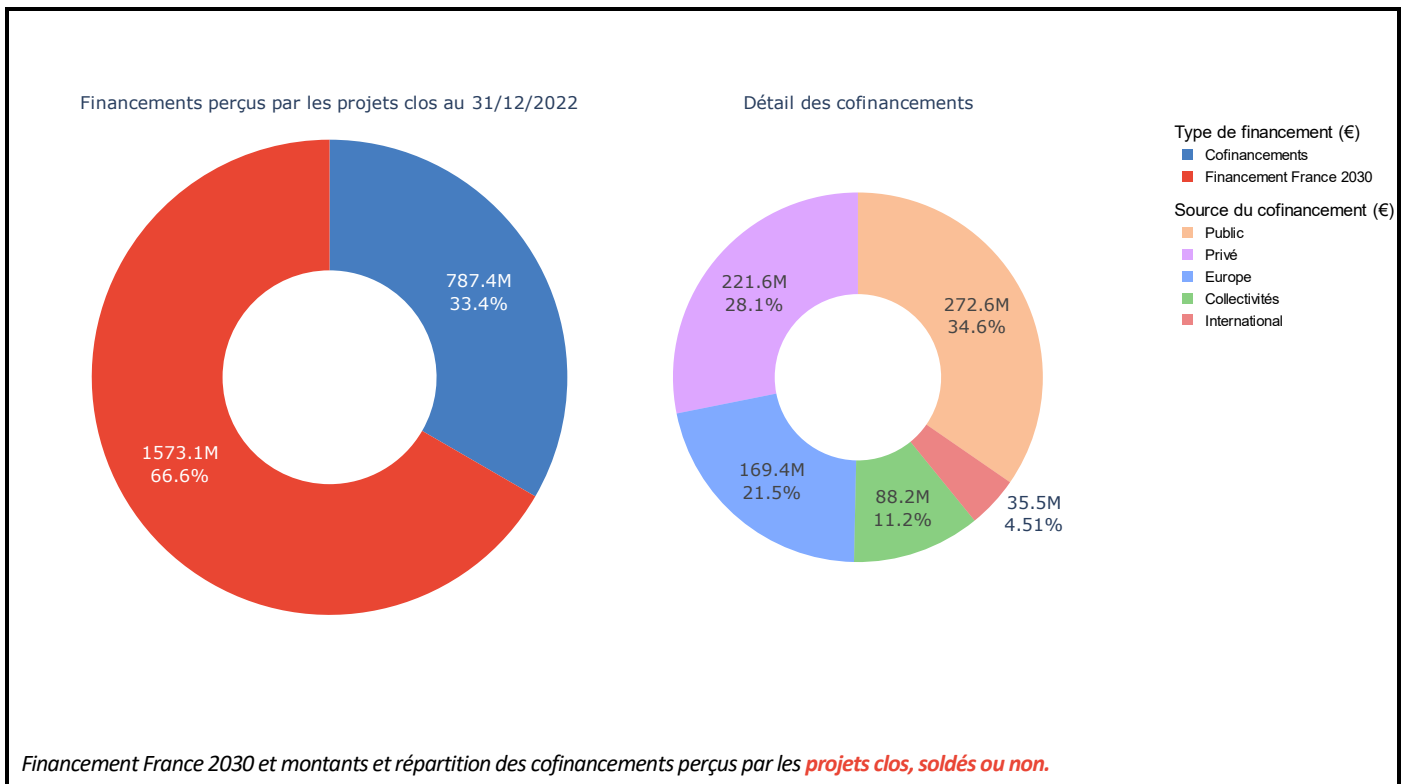
4. Principaux indicateurs des projets clos⁵

Au 31/12/2022, **150 projets** de la région étaient **arrivés à leur terme**. Le montant total des financements perçus par ces projets s'élève à **1 573,1 M€** et le montant des **cofinancements** est de **787,4 M€**.

Les financements du plan France 2030 alloués à ces projets auront eu l'impact suivant :

- **88 789 publications et ouvrages**
- **1 501 thèses initiées** (hors I-SITE / IDEX)
- **3 685 brevets déposés** et **961 start-up créées**

⁵ Dans ce paragraphe sont sommé indifféremment les indicateurs des **projets clos non soldés** et des **projets clos soldés**



5. Focus scientifique : mise en lumière des projets RHU COSY, IHU ICM et MOPGA WEBCLIM

RHU - COSY

Le syndrome d'hypercroissance dysharmonieuse est une maladie génétique rare caractérisée par des excroissances de différentes parties du corps. Elle peut toucher les tissus, les vaisseaux, les organes ou les os. Le **RHU COSY** a pour objectif principal de permettre une meilleure prise en charge des patients présentant ce syndrome, notamment en améliorant le diagnostic génétique, en comprenant comment la maladie se développe et progresse, en améliorant les méthodes d'imagerie dédiées, tout en trouvant de nouvelles cibles thérapeutiques et en promouvant une meilleure intégration des patients dans la société. Porté par l'INSERM, le RHU est financé sur 5 ans (01/12/2019 -30/11/2024) à hauteur de 9,4 millions d'euros.

En 2022, l'équipe du **RHU COSY** a continué à démontrer l'action du médicament nommé « Alpelisib » (utilisé comme anti-cancéreux) dans la réduction conséquente des excroissances pour les adultes et les enfants âgés de plus de deux ans touchés par le syndrome. Outre la diminution des malformations, l'état général des patients s'améliore grâce au traitement. A titre d'exemple, les patients sont souvent atteints de scoliose. Avec le traitement, le déséquilibre postural des malades tend à diminuer, leur squelette supportant moins de poids. L'efficacité du traitement est alors remarquée à l'étranger. Les chercheurs du projet obtiennent en 2022 l'autorisation de l'agence américaine du médicament (FDA) de mettre sur le marché étatsunien le médicament comme traitement du syndrome d'hypercroissance. A ce jour, il s'agit du seul traitement existant. Un accord de licence de brevet d'indication de ce traitement pour les patients atteints de syndrome d'hypercroissance dysharmonieuse dû à une mutation du gène PIK3CA a ensuite été signé entre l'Inserm Transfert et le groupe pharmaceutique Novartis. Six publications, 22 conférences internationales et 3 autres brevets concernent le médicament en 2022. Enfin, l'excellence scientifique et les innovations thérapeutiques du projet ont été saluées puisque le Professeur Guillaume Canaud, responsable scientifique du projet, a reçu dans le volet « Travaux de recherche » le prix Galien 2022.

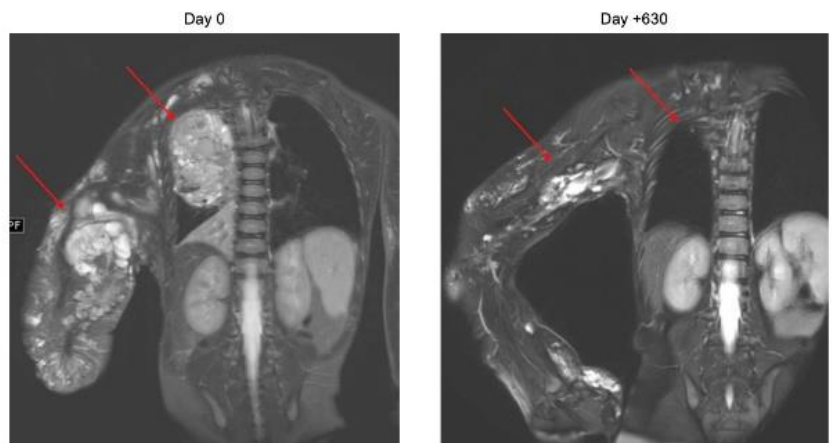


Image : IRM d'une enfant avant puis après 2 ans de traitement par Alpelisib. © Guillaume Canaud

IHU – ICM

L'**IHU ICM** (contractualisé pour la période du 01/07/2011 au 31/12/2024) – Institut du Cerveau, est doté par le programme France 2030 de 72 millions d'euros pour conduire un projet d'excellence en matière de soins, de formation et de valorisation dans le domaine de la recherche sur les maladies du système nerveux. Ces moyens permettent de structurer les initiatives de recherche, de développer des projets innovants et d'acquérir des équipements de pointes. Implanté au cœur de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, l'IHU réunit plus de 700 chercheurs, cliniciens et experts, organisés en 25 équipes de recherche, un centre d'investigation clinique, des plateformes technologiques, un incubateur et des services support.

En 2022, les équipes de l'IHU ont contribué à la publication de 577 articles, au dépôt de 8 brevets et la création d'une start-up. A titre d'exemple en 2022, les travaux des équipes de l'IHU ICM ont permis pour la première fois d'établir un lien entre fatigue mentale et l'accumulation dans une région particulière du cerveau d'un neurotransmetteur, le glutamate (Wiehler et al., *Curr Biol* 2022). Dans des stades de dépression résistantes aux traitements, des chercheurs de l'IHU ont découvert un mécanisme cognitif impliqué dans les effets bénéfiques à court et long terme de l'emploi de kétamine chez ces patients (Bottemane et al., *JAMA Psychiatry*, 2022). D'autres recherches mettent en évidence le rôle de certains neurones sensibles aux hormones au centre du cerveau, nécessaires au comportement maternel de nidification chez la souris femelle (Tolpiko et al., *Neuron* 2022). Un autre exemple des multiples travaux collaboratifs menés est l'identification de dix pathologies (dont la dépression, les

problèmes d'audition...) plus fréquemment développées par les patients qui déclareront une démence due à la maladie d'Alzheimer dans les 15 ans que par des patients du même âge (Nedelec et al., *The Lancet Digital Health* 2022). Ces derniers travaux sont essentiels pour améliorer la prévention précoce des patients à risque.

En termes de développements technologiques au cours de 2022, l'institut du Cerveau a signé l'acquisition d'une IRM 7 tesla et d'une IRM 3 tesla de dernières générations. Ces deux IRM de pointe, en particulier le 1^{er} IRM 7T de Paris, permettront un saut qualitatif et quantitatif en matière de résolution spatiale, d'imagerie morphologique et fonctionnelle et d'imagerie métabolique afin de mieux comprendre les mécanismes pathologiques.



Image : Plateforme de neuroimagerie IRM de l'ICM © Institut du cerveau CENIR

MOPGA - WEBCLIM

La propagation de la désinformation en ligne est un enjeu grandissant pour nos sociétés démocratiques et la responsabilité des algorithmes de recommandations des plateformes web (Facebook, Google...) est mise en cause.

Le projet **WebClim** doté dans le cadre de l'appel à projets « Make Our Planet Great Again » (MOPGA) d'un financement de 500 000 € pour une durée de 3 ans (2019-2022) et porté par le lauréat Emmanuel Vincent (Sciences Po), avait pour objectif de quantifier l'impact des actions des plateformes pour lutter contre la propagation de la désinformation dans les domaines de la santé et du changement climatique. Le projet a notamment développé une méthodologie pour identifier des sites web et comptes qui partagent régulièrement de la désinformation dans ces domaines sur Facebook (les "récidivistes") afin de tester la mise en application par Facebook de leur stratégie pour réduire la viralité de leurs contenus en accord avec leur politique anti-désinformation. WebClim a montré que Facebook agissait pour diminuer d'environ 50 % le nombre d'engagements (like, commentaires, partages) des « posts » de "récidivistes" après publication d'au moins deux informations marquées comme "fausses" par des *fact-checkers* dans une période de 90 jours. Cette réduction de visibilité n'est que de courte durée. Au-delà des 90 jours, les sites et comptes "récidivistes" n'apparaissent pas pénalisés.

Les données collectées lors du projet WebClim sont mises à disposition de la communauté scientifique dans une base de données de *fact-checks* et d'URLs publiant des informations trompeuses via le site « open.feedback.org ».

Avec l'entrée en vigueur du règlement européen sur les services numériques (Digital Services Act, DSA), il devient essentiel de développer des méthodologies comme celles mises en place par WebClim pour auditer les plateformes et vérifier qu'elles appliquent effectivement des mesures efficaces pour lutter contre la désinformation.

Les recherches effectuées dans le cadre du projet ont aidé à la création de l'entreprise *SciVerify*, filiale de l'association de scientifiques Science Feedback. Science Feedback publie des vérifications d'affirmations virales dans les domaines de la santé et du changement climatique principalement (science.feedback.org). *SciVerify* contribue à la lutte contre la désinformation en ligne en offrant un service de vérification d'informations virales à caractère scientifique, dont ses clients (exemple : Meta et TikTok) se servent pour informer leurs utilisateurs à l'aide de panneaux informatifs, et réduire la viralité des informations trompeuses.

6. Focus sur des relations avec l'écosystème *régional et international* : mise en lumière du projet FUTURE.



L'initiative d'Excellence FUTURE portée initialement par la COMUE Université Paris-Est, a été dotée en 2017, par France 2030, de 46,2 M€ pour soutenir, autour d'un consortium d'établissements de la Cité Descartes, la structuration d'un établissement expérimental, réunissant un panel d'expertises

larges et porteuses de synergies originales autour du thème de la ville et des territoires durables, en partenariat avec l'ENPC. L'Université Gustave Eiffel a dans ce cadre été créée en 2020, en rassemblant dans un même établissement une université (UPEM), trois écoles d'ingénieurs (Esiee-Paris, Eivp, ENSG), une école d'architecture (EaVT) mais aussi un organisme de recherche (IFSTTAR). L'évaluation conduite en 2022, aboutissant à la confirmation de l'I-SITE, a mis en avant les réalisations emblématiques sur la thématique et notamment le soutien de 75 projets de recherche, sélectionnés pour leur ambition transformante et multidisciplinaire, pour leur caractère exploratoire dans leur problématique très innovante ou leur méthodologie comme la co-construction avec le tiers secteur de la recherche. Les projets chercheurs-citoyens sont ainsi caractéristiques de la volonté de l'établissement d'éclairer les citoyens comme les décideurs publics relativement aux grands enjeux de la ville et des territoires. Un programme novateur de recherche-action a également été mis en place en partenariat avec Eiffage, rassemblant des salariés de l'entreprise et des chercheurs et enseignants-chercheurs, autour de 8 ateliers pour l'innovation urbaine, traitant de sujets aussi divers que la gestion de l'eau ou l'appropriation du projet de rénovation urbaine par les riverains et son inscription dans l'histoire du territoire. Ces approches globales et multidisciplinaires se sont déclinées également dans les formations, avec par exemple le développement de double licence ou d'un Bachelor d'excellence pluridisciplinaire décliné en trois filières (mathématiques/physique, éco-gestion, SHS/arts visuels et audiovisuels), soutenus par un centre d'innovation pédagogique créé ad hoc. L'internationalisation a également constitué un enjeu majeur, avec la coordination d'un réseau d'universités en Europe autour du thème de la ville. Les réalisations dans le cadre de l'I-SITE ont eu un impact direct sur les indicateurs internationaux : l'université est ainsi entrée dès sa création dans le classement de Shanghai thématique.

La confirmation de la labellisation de l'I-SITE au printemps 2022 est venue souligner l'importance et la pertinence de la création de l'Université Gustave Eiffel, lui offrant ainsi la possibilité de poursuivre et de développer ses missions de recherche, de formation et d'appui aux politiques publiques, en lien avec ses partenaires. C'est une reconnaissance forte des actions menées en termes de recherche académique d'excellence, d'innovations pédagogiques et de rayonnement international, sur le thème des villes et des territoires de demain autour de 3 axes thématiques : Vers des villes et territoires justes et équitables ; Vers des villes et territoires frugaux ; Vers des villes et territoires résilients. La visibilité nationale de l'établissement a encore été confirmée en 2022 par la sélection de l'université pour co-piloter deux Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) (« Villes durables et bâtiments innovants » et « Digitalisation et décarbonation des mobilités »).

Synthèse des projets financés dans le cadre des structures de valorisation

- ➔ Les **structures de valorisation** sont les IRTE⁶, SATT et CARNOT.
- ➔ Les données financières des SATT sont présentées uniquement pour les SATT dont **le siège se situe dans la région**. Si une SATT possède des antennes dans d'autres régions, ces données englobent **le siège et les antennes**. Pour consulter les données liées aux éventuelles antennes de SATT implantées dans la région, se référer à la synthèse France 2030 de la région où se situe **le siège de cette SATT**.
- ➔ Les **cofinancements** sont des financements complémentaires obtenus par les IRTE hors apports des établissements partenaires. Ils correspondent à **l'effet levier**.

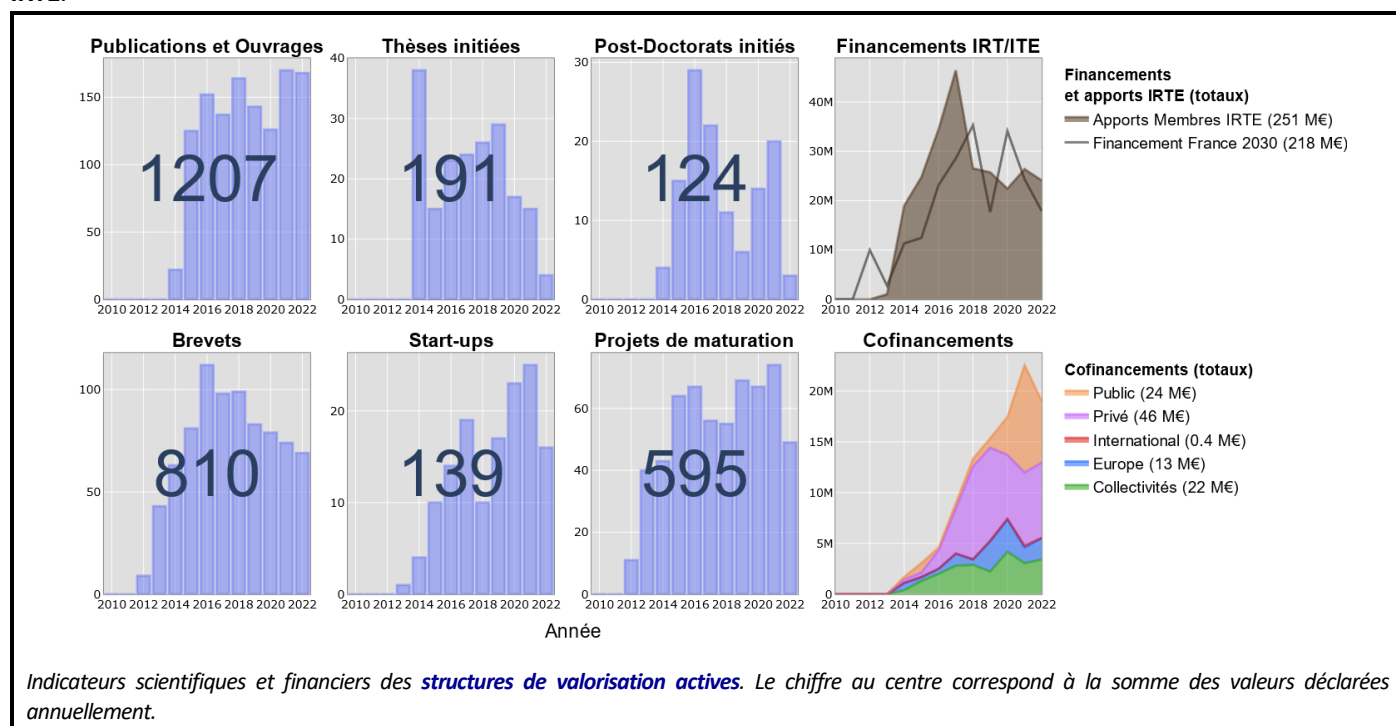
1. Principaux indicateurs des structures de valorisation actives

530,7 M€ d'aide sont alloués par le plan France 2030 à ces projets. Durant l'année 2022, les **8 structures de valorisation actives** de la région ont eu l'impact suivant :

- **168 publications et ouvrages** de la part des IRTE
- **4 thèses initiées** dans les IRTE
- **3 post-doctorats initiés** dans les IRTE
- **69 brevets déposés** et **16 start-up créées** (toutes structures confondues hors CARNOT)
- **49 projets de maturation** ayant bénéficié de l'investissement des SATT

Les IRTE de la région ont perçu **19,0 M€ de cofinancements**, pour un total de **106,1 M€** sur la période 2011-2022. Les apports des membres des IRTE s'élèvent à **24,1 M€**, pour un total de **250,9 M€** sur la période 2011-2022.

Le total des cofinancements et des apports des membres des IRTE s'élève à **357,0 M€**, soit à **164,1 % de l'aide décaissée aux IRTE**.



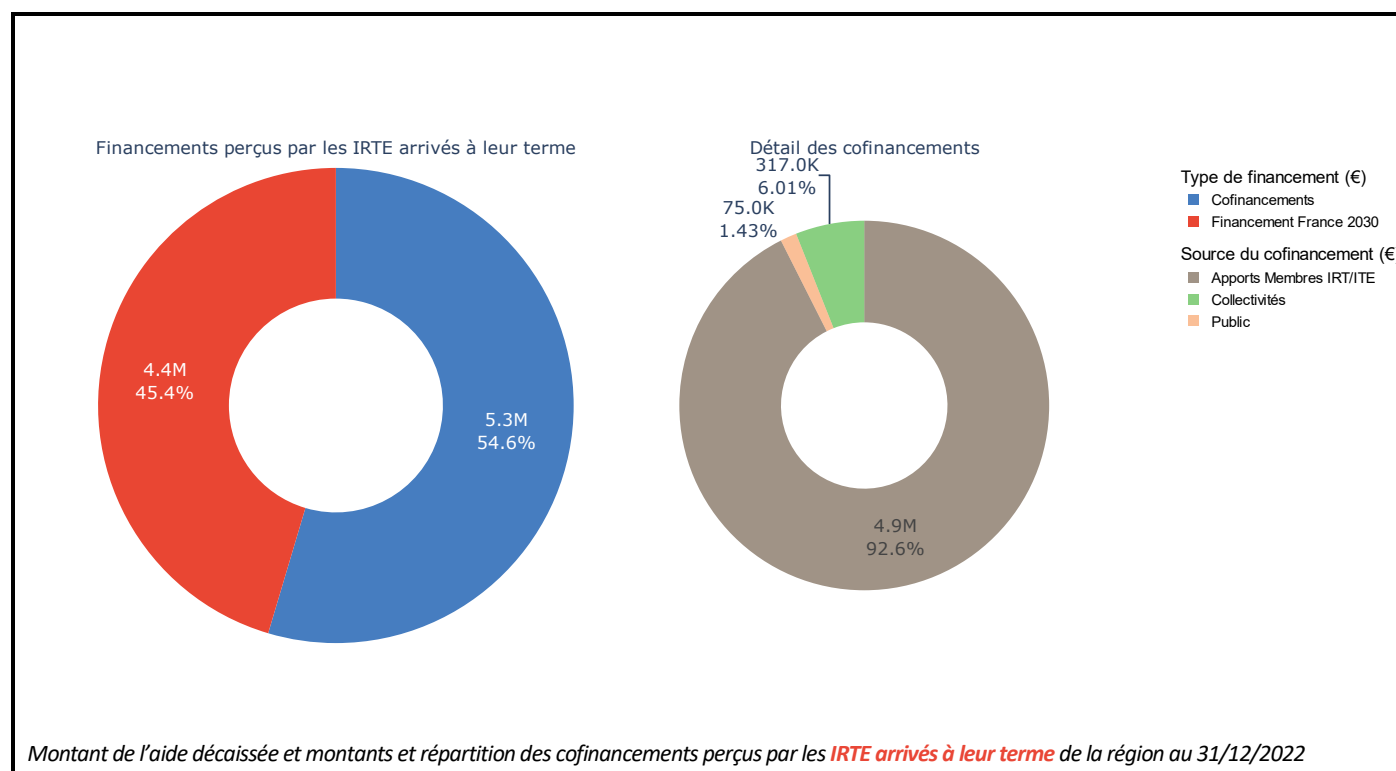
⁶ Les IRT et ITE sont regroupés sous la mention IRTE

2. Principaux indicateurs des structures de valorisation arrivées à leur terme

Au 31/12/2022, **13 structures de valorisation** de la région sont **arrivées à leur terme**. Le montant total de **l'aide allouée** à ces structures est de **58,3 M€**. Le montant des **cofinancements** obtenus est de **0,4 M€**, et le total des apports des membres aux IRTE s'élève à **4,9 M€**.

Les financements du Plan France 2030 ont eu l'impact suivant :

- **6 publications et ouvrages** de la part de l'ITE
- **6 thèses initiées** dans l'ITE
- **6 post-doctorats initiés** dans l'ITE



3. Faits marquants

Région Île de France

SATT - Paris-Saclay



© SATT Paris-Saclay

Le 18 novembre 2022, la **SATT Paris-Saclay** et la start-up biotech **Blue Bees Therapeutics** ont signé un contrat de transfert technologique pour le projet **i-Ther** développé au sein du CEA et est actuellement en cours de maturation auprès de la SATT Paris-Saclay.

i-Ther permettra de développer de nouvelles immunothérapies utiles dans le traitement des cancers échappant aux immunothérapies actuelles, notamment les tumeurs dites « froides ». Cette technologie pourra être utilisée seule ou en combinaison avec d'autres immunothérapies pour obtenir un traitement encore plus efficace des patients.



spark

Carbon-negative hydrogen

@Christophe PEUS

Parmi les 78 lauréats du concours i-Lab 2022 organisé par Bpifrance, **Spark Cleantech**, accompagnée par la **SATT Paris-Saclay** et issue des laboratoires de CentraleSupélec / CNRS, a reçu le Grand Prix dans la catégorie Chimie et Environnement.

La start-up développe un procédé de plasmas froids pulsés afin d'extraire l'hydrogène du méthane et rejeter le carbone sous forme solide. Ce procédé permet de produire de l'hydrogène décarboné à faible consommation électrique (3 à 4 fois moins d'électricité que l'électrolyse).

En 2023, la start-up va démarrer la réalisation d'un démonstrateur industriel.

ITE EFFICACITY

Grâce au soutien de France 2030, l'ITE **Efficacity** a accéléré en 2022 le développement de trois outils phares d'évaluation et d'aide à la décision. Ces outils n'ont pas d'équivalent en Europe et vont permettre aux villes d'accélérer la transition énergétique de leur territoire.

UrbanPrint effectue le bilan carbone d'un projet d'aménagement à l'échelle d'un quartier, neuf et/ou en rénovation. De par sa méthode de référence, élaborée en lien étroit avec l'ADEME, cet outil permet d'objectiver l'impact carbone des projets (via leur « score carbone »), mais aussi d'identifier les meilleurs leviers d'action pour minimiser cet impact. Lancé en septembre 2022, UrbanPrint est actuellement diffusé à grande échelle en France, notamment sur les Ecoquartiers.

PowerDIS permet d'optimiser la stratégie énergétique d'un quartier, ce qui est crucial car le bilan carbone effectué via UrbanPrint montre que la composante énergie du quartier est très souvent responsable d'un tiers de son impact carbone. Lancé en mars 2022, PowerDIS se déploie sur une trentaine de projets en France.

Enfin, le troisième outil est de nature plus transversale : il s'agit d'un référentiel permettant aux villes d'évaluer l'impact de l'ensemble de leurs politiques publiques de développement durable. Ce référentiel est à la base du **label Ville durable et innovante**, qui complète le label de l'ADEME Climat Air Energie sur l'ensemble des enjeux sociaux, économiques, de résilience, de gouvernance et d'innovation d'une ville. Il permet ainsi une évaluation de l'ensemble des 17 Objectifs de développement durable (ODD) à l'échelle de la ville. Les bilans définitifs de la phase pilote ont permis de décerner les premiers label Ville Durable et Innovante aux 7 collectivités pilotes le 06 juillet 2022. Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé fin 2022 pour recruter les collectivités intéressées par une labellisation.



Crédit photo : Efficacity

Liste des programmes financés par le plan France 2030	
3IA	Institut interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle
AMR	Antibiorésistance : comprendre, innover, agir
AVH	Autonomie : vieillissement en situation de handicap
BINF	Bioinformatique
BTBR	Biotechnologies et Bioressources
CARNOT	Instituts Carnot du Programme d'Investissements d'Avenir
CMAQ	Soutien à la formation dans le cadre de la stratégie nationale quantique
CMAS	Compétence et Métiers d'Avenir
COHO	Cohortes
CONV	Instituts Convergences
CPA	Cultiver et Protéger Autrement
DEMOES	Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur
DPBS	Démonstrateurs Préindustriels en Biotechnologie
DUNE	Développement d'Universités Numériques Expérimentales
e-FRAN	Espaces de formation, de recherche et d'animation numériques
EQUIPEX	Equipements d'Excellence
ESR	Equipements Structurants pour la Recherche
EUR	Ecoles universitaires de recherche
EXCELLENCES	Excellence sous toutes ses formes
GDFE	Grand défi Ferments du futur
GUR/UE	Grandes universités de recherche/Université Européenne
HFES	Hybridation des formations de l'enseignement supérieur
IBB	Intégrateurs Biothérapie-Bioproduction
IDEES	Intégration et développement des IdEx et des I-SITE
IDEFI	Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes
IDEFI-N	Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes Numériques
IDEX	Initiatives d'Excellence
IHU	Instituts Hospitalo-Universitaires
INBS	Infrastructures Nationales en Biologie et Santé
IRT	Instituts de recherche technologique
I-SITE	Initiatives Science – Innovation – Territoires – Economie
ITE	Instituts pour la Transition Energétique
LABEX	Laboratoires d'Excellence
MAFM	Grand fonds marins
MOPGA	Make our planet great again
MR	Maladies rares: accélérer la recherche et l'innovation grâce aux bases de données
NANB	Nanobiotechnologies
NCU	Nouveaux cursus à l'université
OCEANS	Un océan de solutions
PEPR [Stratégies Nationales / Exploratoire]	Programme et équipements prioritaires de recherche [Stratégies Nationales / Exploratoires]
PHUC	Pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie
PNCQ	Plateforme Nationale de calcul quantique hybride
Prot-Leg	Développer les protéines végétales et diversifier les sources de protéine
RHU	Recherche Hospitalo-Universitaire en Santé
RSNR	Recherche en matière de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection
SATE	Expérimentation complémentaire des SATT
SATT	Sociétés d'accélération du transfert de technologies
SFRI	Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
STHP	Programme prioritaire de recherche Sport de Très Haute Performance

En savoir plus

Le détail des appels à projets ou manifestations d'intérêts des Plans d'Investissement d'Avenir et du plan France 2030 est consultable à l'adresse suivante : <https://anr.fr/fr/france-2030/actions-et-projets-finances/>